

Contribution à l'armorial du canton de Fribourg [suite]

Autor(en): **Vevey-L'Hardy, Hubert de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Enfin, la majesté de la statue bénie, la richesse variée de la décoration, tout ce milieu solennel et intime à la fois se met à vibrer, lorsque la lumière vacillante des cierges resplendit de la voûte et se reflète dans les rayons et les nuages d'or et d'argent, dans les paillettes du manteau, les couronnes et le sceptre, lorsque tous les conventuels se rassemblent devant cette image pour chanter le cantique qui n'a pas été interrompu depuis le X^e siècle, époque où le religieux du couvent de Reichenau entonna pour la première fois: « Salve Regina ! ».

CONTRIBUTION A L'ARMORIAL DU CANTON DE FRIBOURG

I^{re} SÉRIE

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY.

(Suite)

LOFFING. — Famille patricienne de Fribourg, encore existante, reçue dans la bourgeoisie en 1599.

Une pierre tombale, de 1821, de Jacques-Philippe-Bruno L. (porche de l'église des Augustins) donne: *une fleur de lis accompagnée en chef de deux étoiles, et en pointe d'une montagne de trois copeaux, alézée.*

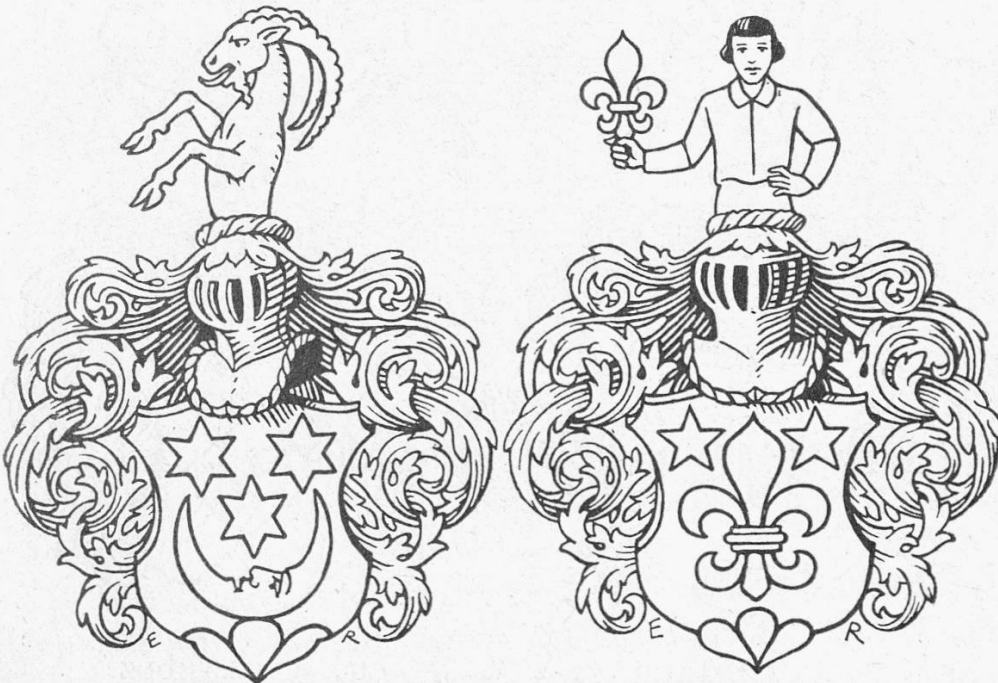
La pierre tombale du fils du précédent, Antoine L., major au service pontifical (église de Tavel), mort en 1862, indique: *d'azur à la fleur de lis de... accompagnée en chef de deux étoiles de... et en pointe d'une montagne de trois copeaux de sinople; cimier: un homme issant, habillé et tenant une fleur de lis de sa dextre* (fig. 103).

Un armorial manuscrit (B.C.) de 1760 env., provenant de la famille de Mülinen, donne: *de gueules à la fleur de lis d'argent surmontée de deux étoiles d'or.*

Les armoriaux de Jos. Comba (I), v. 1830, du P. Apollinaire, 1865 et de Rietstapp, ainsi que le *D.H.B.S.* (vol. IV) donnent: *de gueules à la fleur de lis d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une montagne de trois copeaux de sinople.*

LOMBARD. — Plusieurs familles de ce nom, toutes éteintes, dont plusieurs appartenaient à la noblesse et au patriciat, furent reçues dans la bourgeoisie de Fribourg, dès le XIV^{me} siècle.

Jacobus Lombardi apposa en 1365 son contre-sceau au revers du sceau de Fribourg; bien que les sujets qui y sont représentés ne soient pas contenus dans un écu, nous n'hésitons pas à les considérer comme des signes héraldiques puisque les principaux se retrouvent dans le sceau



101. LIECHT

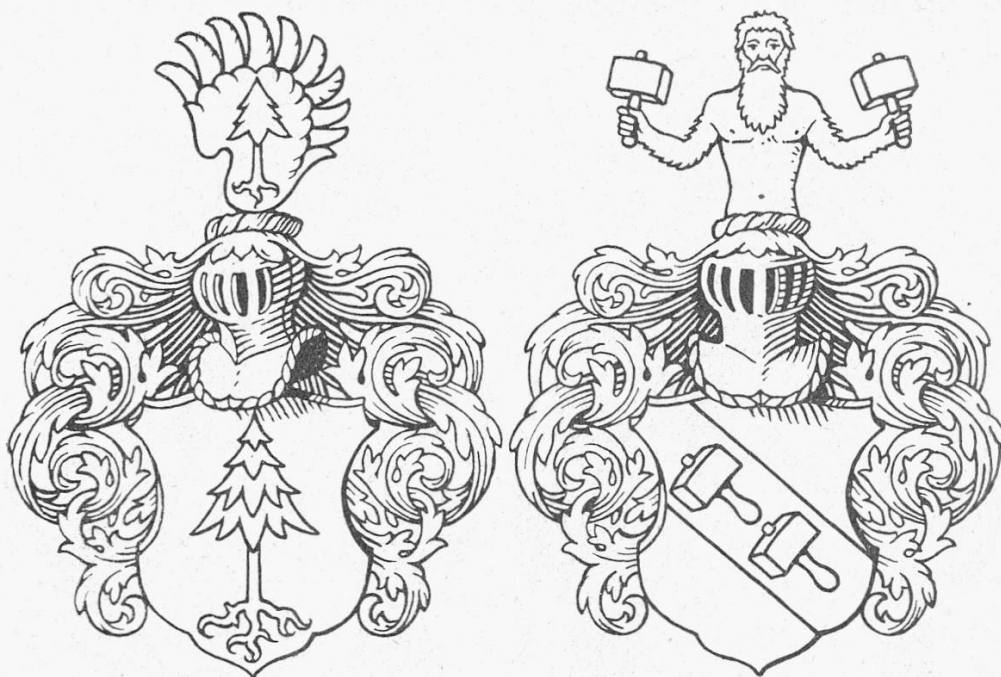
103. LOFFING

de son fils Jaquet (A.E.F.: Stadtsachen A, N^o 59): *un homme barbu (diable?) mouvant d'un mur crénelé, tenant de sa dextre un croissant contourné, appuyant sa senestre à la hanche et accompagné à senestre en chef d'une étoile à six rais.*

Son fils Jaquet (Jacob) utilisa, de 1420 à 1441, un sceau (A.E.F.: Traités et Contrats, n^o 376; Stadtsachen A, n^o 154; Maigrauge; Hauterive, I 206) donnant: *coupé, en chef un singe (ou diable)? issant du trait du coupé, tenant de sa dextre un bâton recourbé, la senestre appuyée à la hanche; en pointe, une étoile à six rais; cimier: le singe (ou diable) de l'écu.*

L'armorial de la Confrérie de St-Christophe d'Arlberg, v. 1400, donne, pour ce même Jacob : *coupé, au 1^{er}, de sable au diable (ou singe?) d'or, vêtu du même, issant du trait du coupé, tenant de sa dextre une crosse d'or, et levant l'index de sa senestre ; au 2^e, d'or à l'étoile de sable à six rais* (fig. 104.)

Le manuscrit n° 466 (B.C.), v. 1692, donne un écu sans nom, qui est certainement Lombard : *coupé, au 1^{er}, de sable à un homme de face, issant du trait du coupé, habillé de pour-*



105. LOMBARD

107. MAILLARDOZ

pre, tenant un bourdon de pèlerin(?) d'or de sa senestre ; au 2^e d'or à l'étoile de sable.

Nicolas L., d'une famille différente de celle qui précède, conseiller de Fribourg, portait dans son sceau, en 1504 (A.E.F. : Titres de Vaulruz, n° 71) : *un arbre feuillu (hêtre?) arraché.* — Les armoiries du même personnage se trouvent sculptées dans les stalles de la basilique de Notre-Dame datant de 1506-1507 : *d'azur au sapin arraché d'or, fûté au naturel ; cimier : un oiseau (?) ou peut-être un demi-vol (?)*.

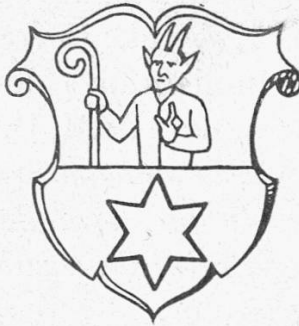
L'armorial Techtermann (B.C.), v. 1605, donne : *d'azur au sapin arraché d'or ; cimier : un demi-vol d'azur chargé d'un sapin arraché d'or* (fig. 105). — Le manuscrit

n° 466 (B.C.), v. 1692, indique: *d'azur à un arbre (sapin?) d'or mouvant de la pointe.*

Une peinture, avec les initiales N.L. et l'année 1567, se trouvant dans une meurtrière de la porte de Morat, donne: *coupé d'azur et d'or au sapin brochant, arraché d'or et fûté au naturel*, (fig. 106). — Le même écu est donné par l'armorial Python (B.C.), v. 1675. — Par contre, le sapin est remplacé par *un arbre feuillu (hêtre)* dans les armoriaux Comba (I), v. 1830, P. Apollinaire, 1865, et Rietstapp, ainsi que dans le *D.H.B.S.* (vol. IV).



102 LIECHT



104. LOMBARD



106. LOMBARD

MAILLARDOZ, DE. — Très ancienne famille noble, originaire de Rue, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1607.

Le dessin des armoiries de cette famille ne subit jamais aucune variante: *une bande chargée de deux maillets*: clef de voûte de la fin du XV^{me} siècle (maison Dupraz, à Rue); sceau de Baptiste M. 1574-1591 (A.E.F.: Correspondance baillivale de Rue; Fonds Diesbach 12), d'Etienne M. 1591 (id.: Fonds Diesbach 12), de I. M., v. 1563 (id.: Corresp. baillivale de Rue); sculpture de 1567 aux armes de Baptiste M. et de son épouse Madeleine Forestey (sur un escalier à Rue, actuellement démoli: note Du Mont); bahut du XVII^{me} siècle (Couvent de la Fille-Dieu); pierre tombale de 1700 (Eglise des Cordeliers), etc.

Les émaux: *d'argent à la bande d'azur chargée de deux maillets d'or* sont connus dès la fin du XV^{me} siècle: peinture d'une grosse de 1482 faite en faveur de Jean ffeu Antoine M. (A.E.F.: Grosse de Rue, n° 90); ce même document

donne comme cimier: *un évêque issant tenant de ses deux mains un maillet d'or posé en bande, coiffé d'une mitre d'azur retroussée d'hermine, habillé des couleurs et partitions de l'écu, ayant sur les épaules un velum aux mêmes armes, doublé de couleur olivâtre.*

Cependant, la plupart des membres de la famille ont porté comme cimier: *un sauvage issant tenant tantôt deux maillets*: cheminée de la deuxième moitié du XVI^{me} siècle, à Rue (fig. 107); tantôt *un maillet*: cachet de 1600 (A.E.F.: Fonds Diesbach), cachet de François-Augustin M., 1648 (id.: Fonds Praroman), cachet de Joseph-Emmanuel de M., bailli de Corbières 1787 (id.: Corresp. baillivale de Corbières). — Le « Liber amicorum » de Claude de Villarzel (Musée du Vieux Vevey: note de M. D. L. Galbreath) donne pour François M., 1591, *le sauvage issant, au naturel, couronné de feuillage de sinople, brandissant un maillet d'or de chaque main, le corps ceint d'un ruban d'azur, en bande, chargé de deux maillets d'or.*

Seul, un vitrail de Nicolas M., chanoine de St-Nicolas, 1710 (Musée cantonal) donne: *d'azur à la barre d'argent chargée de deux maillets d'or*; cimier: *un sauvage issant, au naturel, tenant un maillet d'or de sa senestre, la tête ceinte de feuillage d'argent.*

MÄNDLY. — Famille patricienne de Fribourg reçue dans la bourgeoisie au XVI^{me} siècle. Il existe encore une famille de ce nom, bourgeoise de Fribourg, Aumont et Vesin, qui pourrait être de même souche.

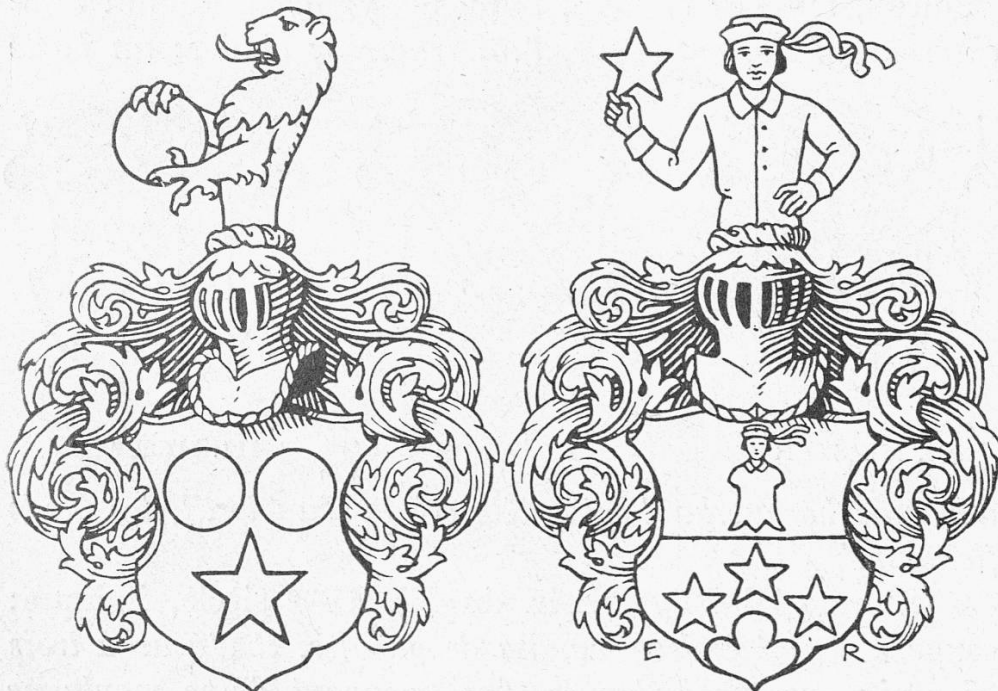
Hans-Jacob M., bailli d'Attalens, portait dans son cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale d'Attalens), en 1647: *une étoile surmontée de deux besants*; cimier: *un lion issant tenant un besant entre ses griffes* (fig. 108).

L'armorial Python (B.C.), v. 1675, donne: *de gueules à une molette à sept rais d'or surmontée de deux besants d'argent.* — Le même écu, mais avec *une molette à huit rais*, est donné par l'armorial du P. Apollinaire, 1865, par celui de Rietstapp et par le D.H.B.S. (vol. IV).

MEISTER. — Familles éteintes reçues dans la bourgeoisie de Fribourg, dès le XIV^{me} siècle. L'une d'elles fut reçue dans le patriciat en 1646.

J. Meister portait en 1600-1602, d'après son cachet (A.E.F.: Fonds Diesbach et Praroman): *une fleur de lis brochant sur deux sabres posés en pal* (fig. 109).

L'armorial Ellgass, fin du XVIII^{me} siècle (propriété de l'hoirie L. Ellgass, à Estavayer) donne, probablement pour



108. MÄNDLY

117. MORET

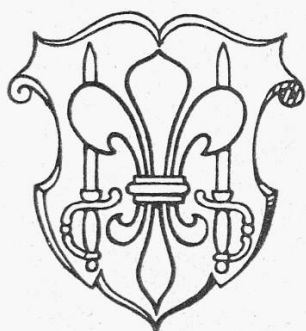
la famille patricienne: *coupé d'or à deux triangles évidés et entrelacés en forme d'étoile et brochant sur deux épées passées en sautoir, le tout de sable, et d'argent à trois pals d'azur.* — Le P. Apollinaire, 1865, Rietstapp et le D.H.B.S. (vol. IV) donnent: *d'azur à deux pals d'argent, au chef d'or chargé de deux triangles évidés de sable, entrelacés en forme d'étoile et brochant sur deux épées d'argent passées en sautoir.*

MERZ. — Famille patricienne de Fribourg, éteinte dans la seconde moitié du XVI^{me} siècle.

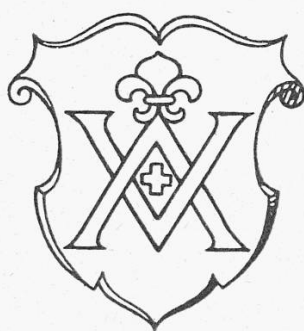
Bernard M., d'après une fresque de 1555 se trouvant dans l'ancien couvent des Augustins (bâtiment des A.E.F.)

portait: *d'azur à une croisette d'argent posée entre deux chevrons d'or diminués, alezés, entrelacés, l'un renversé*. Ce même personnage utilisa de 1554 à 1559 un sceau (A.E.F.: Titres de Vuippens non classés et Titres de Vuippens n° 45, 133, 279) donnant: *une croisette posée entre deux chevrons diminués, alezés, pattés, entrelacés, l'un renversé, l'autre sommé d'une fleur de lis* (fig. 110).

Le sceau d'Adam M., 1558-1560 (A.E.F.: Titres de Vaulruz, n°s 110 et 235), bailli de Vaulruz, donne: *deux chevrons alezés, entrelacés, l'un renversé*; cimier: *un buste*



109. MEISTER



110. MERZ



111. MESSELO

d'homme barbu, habillé, la tête ceinte d'un tortil, les bouts flottants.

L'armorial Ellgass, fin du XVIII^{me} siècle, indique: *coupé d'argent à deux bandes de gueules, et d'azur à trois champignons mal-ordonnés d'or, mouvant d'une montagne de trois copeaux de sinople*. L'armorial du P. Apollinaire 1865, celui de Rietstapp et le *D.H.B.S.* (vol. IV) donnent: *d'azur à trois champignons mal-ordonnés d'or mouvant d'une montagne de trois copeaux de sinople, au chef d'or chargé de deux bandes de gueules*. (A suivre.)



Galissu-malt Villars

A BASE DE MALT · LAIT · OEUF ·
MIEL & CACAO

*Le délicieux déjeuner
le fortifiant idéal*

*doit son immense succès
à l'avantage reconnu
d'une qualité insurpassée
et d'un prix réduit.*

Boite 500 gr., Fr. 3.- Boite 250 gr., Fr. 1.60 Cornet 500 gr., Fr. 2.80

Chocolat VILLARS

2, RUE DE ROMONT

FRAGNIÈRE FRÈRES

VICTOR H. BOURGEOIS

Fribourg et ses Monuments

Le meilleur guide de Fribourg et le plus complet
Un vol. in-8° 208 p. et 108 illnstr.

Broché Fr. 6.—
Relié pleine toile > 8.50

EDITEURS

FRIBOURG

FRIBOURG

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL: fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT



Agences: St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Farvagny-le-Grand, Morat, Romont, Tavel.



*79 Correspondants
d'Épargne
dans les principales localités
du canton
de Fribourg.*



**Traite toutes les opérations de banque
aux meilleures conditions**

3-6

**Les opinions émises dans la revue n'engagent que
les auteurs des articles.**